

Programme de formation Transport de Matières Dangereuses - Module Initiale Citerne

Objectifs :

Etre capable d'acquérir les connaissances nécessaires au transport en citerne de marchandises dangereuses sur l'ensemble du territoire des pays signataires des accords ADR, conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD du 29 mai 2009.

Modalités et niveau de la formation :

Présentiel en langue française

Public concerné / prérequis :

Tout conducteur maîtrisant la lecture et l'écriture en langue française

Prérequis:

- Tout conducteur assurant le transport de marchandises dangereuses en national ou en international des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8, 9 dans des véhicules-citernes > à 1 m³ ou des véhicules-batteries de capacité > à 1 m³ ou des conteneurs-citernes de capacité individuelle > à 3 m³.
- Être titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité (au jour de l'examen).

Durée, effectifs :

28 heures et 20 stagiaires

Qualification des intervenants :

Des formateurs agréés selon le cahier des charges ministériel.

Moyens pédagogiques et techniques :

Alternance d'apports théoriques et pratiques

Travaux individuels et de groupes

Supports pédagogiques / multimédia (vidéo)

Programme :

Les déroulés pédagogiques sont disponibles sur demande ou sur notre site internet :

www.ducos-fabien-formation.fr

Modalités d'évaluation des acquis :

Auto-évaluation à l'entrée .

Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Évaluation au fur et à mesure de la progression pédagogique.

Évaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen sous forme de QCM avec note éliminatoire.

Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Sanction visée :

Délivrance du certificat de formation du conducteur conforme au modèle de l'ADR si réussite à l'examen de fin de stage (valable 5 ans).

Programme de formation Transport de Matières Dangereuses - Module Initiale Citerne

Documents remis :

Attestation de formation et Certification de réalisation

Délai d'accès et modalité d'inscription à la formation :

Une formation active et interactive.

Remise d'une documentation complète et ciblée.

Un test de positionnement et/ou entretien vous sera demandé.

Equivalences, Passerelles et débouchés :

Recherche libre : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Agrément :

Formation réalisée par l'AFTRAL sous l'agrément DEVP

Taux de réussite à la formation à retrouver sur :

<https://ducos-fabien-formation.fr/>

Horaires de la formation :

Lundi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h / Les autres jours 8h – 12h / 13h30 – 16h30

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des besoins de l'activité

Lieu : En fonction de la formation possibilité sur nos 2 sites :

Mont de Marsan ou Parentis en Born

Formation dans vos locaux et/ou sur mesure : Nous consulter

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

L'organisme est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. Amandine DELZON référent handicap ou handicap@ducos-fabien-formation.fr

Tarif :

Contactez DUCOS FABIEN FORMATION pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, vérification des prérequis et du positionnement.

Prix indicatif : 852,00 TTC

Pour tout renseignement tarifaire ou de financement merci de nous contacter.

Programme de formation Transport de Matières Dangereuses - Module Initiale Citerne

Organisme assujettie à la TVA

Numéro de déclaration d'activité : 75400131340

Contact :

<https://ducos-fabien-formation.fr/>

Pour toute demande vous pouvez contacter notre agence :

Par téléphone **05 58 06 15 07** ou par mail contact@ducos-fabien-formation.fr